

13. Service incendie - appui à la municipalité de Tadoussac dans sa démarche auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord et au ministère de la Sécurité Publique de modifier le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie afin d'y ajouter le territoire de la municipalité de Baie-Ste-Catherine;
14. Travaux d'isolation d'un mur intérieur de la salle de quilles – choix d'un entrepreneur;
15. Appel d'offres public concernant le projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – formation du comité de sélection pour l'ouverture des soumissions pour le choix d'un entrepreneur général pour la construction du bâtiment;
16. Projet de mise à niveau des réseaux informatiques et de la téléphonie de la municipalité – acceptation de la proposition de VIP télécom pour le volet mise à niveau;
17. Achat de 2 bornes-fontaines – acceptation de la proposition de la ville de Québec;
18. Projet de confection de panneaux d'interprétation en archéologie – présentation du projet à la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre de sa politique culturelle;
19. Projet d'implantation d'une station-service aux Bergeronnes – avis aux promoteurs d'une date limite de réalisation des travaux pour l'obtention de la subvention municipale promise (réf. rés. 14-03-1584);
20. Correspondance et informations :
 - Évêché de Baie-Comeau – lettre d'invitation de l'Évêque à la célébration de la clôture de l'Année de la vie consacrée sur la Côte-Nord à Baie-Comeau le 3 février 2016 et rencontrer le représentant du pape François au Canada,
 - Centre d'activités de la Haute-Côte – invitation au souper-bénéfice du 20 février 2016,
21. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :
 - Regroupement des Centres d'Action Bénévoles de la Côte-Nord – cotisation annuelle,
 - CRCCCN – renouvellement d'adhésion,
 - Centraide Haute-Côte-Nord – demande de contribution financière,
 - Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire – renouvellement d'adhésion,
 - Festi-Livre Desjardins – demande de contribution financière pour l'événement de 2016,
 - Les Hivernades Haute-Côte-Nord – demande de partenariat pour l'événement 2016,
 - Demande d'une citoyenne des Bergeronnes pour l'utilisation de la salle de conditionnement physique avec entraîneur à tarif spécial aux détenteurs de carte de l'Âge d'or ou à titre gratuit,
 - Club Lions Escoumins-Bergeronnes – inscription au tournoi du 20 février 2016 à la salle de quilles des Bergeronnes,
 - Centre d'activités de la Haute-Côte – demande de gratuité de la salle de la Polyvalente des Berges et de la cafétéria pour un souper-bénéfice qui aura lieu le 20 février 2016,

- Les Bizounnes des Prairies – demande d’aide financière pour le 5 à 7 du 12 février 2016 qui aura lieu à la salle de quilles des Bergeronnes,
- Escale Tadoussac – demande de participation au Cruise Global 2016,
- Association Épilepsie Côte-Nord Inc. – proclamation officielle du mois de mars, le mois national de sensibilisation à l’épilepsie et demande d’aide financière,
- L’Odyssée artistique – demande d’aide financière pour la 11^e édition du Festival de musique classique, Haute-Côte-Nord.

22. Varia :

- a)
- b)
- c)

23. Période de questions;

24. Fermeture de l’assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l’assemblée régulièrement constituée.

16-02-2052 Lecture et adoption de l’ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l’ordre du jour soit accepté tel que présenté, avec la modification suivante :

- Retrait au point 21, des demandes de commandites suivantes :
 - Festi-Livre Desjardins – demande de contribution financière pour l’événement de 2016
 - L’Odyssée artistique – demande d’aide financière pour la 11^e édition du Festival de musique classique, Haute-Côte-Nord.

QUE l’item « VARIA » soit maintenu ouvert.

16-02-2053 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016, tel que présenté.

16-02-2054 Dépôt de la liste des comptes de janvier 2016 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de janvier 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **96 428.72 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
 MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-01			
Atelier Brisson Gagné	Outillage tondeuse	18.39 \$	
Bouthillette Parizeau	Service ingénierie CPE	1 350.96 \$	
Brière	Production plan CPE	804.53 \$	
C.R.S.B.P	Contribution annuelle bibliothèque et système informatisé Simba cotisation annuelle	3 264.28 \$	
Centre Archéo-Topo	Éclairage lumières quai 2014 et 2015	1 545.34 \$	
Environnex	Test d'eau	523.93 \$	
Équipement GMM inc.	Contrat service	158.98 \$	
Ferme Larouche	Location tracteur mise aux normes eau potable	105.00 \$	
G.L.R.	Alimentation et produits nettoyants	45.86 \$	
Groupe CCL	Formulaires (permis)	83.49 \$	
Groupe puitbec	Forage eau potable	30 278.90 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Quincailleries	2 280.82 \$	
Louis-Philippe Lepage	Quincailleries	734.64 \$	
Marcel Lessard	Location VTT pour réparation tuyaux Lac aqueduc	650.00 \$	
Pétroles Paul Larouche	Huile Édifice municipal et diesel	2 044.50 \$	
S.R.V. (Constructions)	Location pelle pour forage, travaux chemin Simard et chemin de l'anse	4 426.54 \$	
SPI sécurité	Vérification alarme incendie et réparation	563.33 \$	
Terrassement et Pavage SL	Réparation calvette rue du fleuve , bris d'eau rue de la Montagne ,location d'équipement travaux au barrage lac aqueduc et travaux aux puits eau souterraine	1 414.47 \$	
Transport Imbeault	Entretien camion F-150	128.20 \$	
Vip Télécom	Programmation vpn incendie, contrat service caureq	271.00 \$	
TOTAL:		50 693.16 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-01			
Municipalité Tadoussac	Rémunération préventionniste	5 185.54 \$	5413
Croix Bleue	Assurance collective	1 829.41 \$	5708
Fisa	Cotisation syndicale	89.28 \$	5712
Christian Bernard Oyourou	Rémunération polyvalente	60.00 \$	5714
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	173.40 \$	5715
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	405.00 \$	5716
Transport Larouche	Contrat déneigement versement 3 de 6	17 216.37 \$	5717

Alain Gosselin	Déneigement conteneur Lac Gobeil versement 1 de 2	200.00 \$	5718
Louise Gauthier	Cartouche d'encre	108.08 \$	5752
Comité de bibliothèque	Achat de livre	850.00 \$	5754
Poste Canada	Envoi info municipal du 15 janvier 2016	59.95 \$	5755
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	300.00 \$	5757
Luc Caron	Réclamation dommage et intérêt	261.44 \$	5758
Ministère du Revenu	Cotisation RQAP	87.80 \$	5759
Acsiq	Cotisation	281.69 \$	5760
Poste Canada	Achat de timbres	293.19 \$	5761
Johanne Maltais	Frais conciergerie	400.00 \$	5762
Poste Canada	Envoi info municipal du 26 janvier 2016	59.95 \$	5764
Louise Gauthier	Annuaire des subventions	69.95 \$	5765
Municipalité Sacré-Cœur	Installation des chenilles VTT	27.05 \$	5766
Bell Canada	Télécommunication incendie	138.99 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	essence F-150 , essence camion incendie	440.22 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumière de rue	104.35 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne	527.89 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	2 469.32 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	6 299.63 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et frais internet	217.14 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et frais internet	295.66 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumière de rue	32.85 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité hangar	82.68 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité aréna	779.66 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité édifice municipal	1 105.85 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	1 113.48 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 712.00 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		43 277.82 \$	
TOTAL:		93 970.98 \$	

DÉPENSES SALLE DE QUILLES

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-01			
G.L.R.	Alimentation	253.19 \$	
G.L.R.	Alimentation	217.45 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Quincaillerie	68.36 \$	
Louis-Philippe Lepage	Quincaillerie	37.95 \$	
TOTAL:		576.95 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-01			
Vidéotron	Télécommunication et frais de câble	135.86 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 744.93 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		1 880.79 \$	
TOTAL:		2 457.74 \$	

16-02-2055 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir et de la liste des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
 APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de janvier 2016, tels que mentionnés dans le rapport,

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de janvier 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 434,44 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-01			
Atelier Brisson Gagné	Pointe crochet	10.34 \$	
TOTAL:		10.34 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-01			
Bell Mobilité	Frais internet	11.50 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.46 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	26.47 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	26.47 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	27.43 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	106.36 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	156.77 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement direct	65.64 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		424.10 \$	
TOTAL:		434.44 \$	

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-02-2056 Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes pour 2016

CONSIDÉRANT QUE deux comptes de taxes sont à défaut de paiement depuis plus de 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire se prévaloir de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes de la MRC pour percevoir ses taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE mandater la directrice générale à entreprendre les démarches auprès de la MRC pour enclencher la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes depuis plus de 3 ans.

16-02-2057 Renouvellement du contrat de travail de la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de la directrice générale est à renouveler à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a déposé ses recommandations au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE renouveler le contrat de travail de la directrice générale, Mme Lynda Tremblay, pour un an, selon les recommandations du comité des ressources humaines,

QUE le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, ledit contrat.

16-02-2058 Renouvellement du contrat de travail de l'agente de développement

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de l'agente de développement est à renouveler à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a déposé ses recommandations au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE renouveler le contrat de travail de l'agente de développement, Mme Joëlle Pierre, pour un an, selon les recommandations du comité des ressources humaines.

16-02-2059 Renouvellement du contrat de travail du responsable de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail du responsable de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics est à renouveler à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a déposé ses recommandations au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE renouveler le contrat de travail du responsable de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics, M. Patrice Noël, pour un an, selon les recommandations du comité des ressources humaines.

16-02-2060 Service incendie – nomination d'un nouveau pompier, M. David Bégin, au sein de la brigade des pompiers des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE le service incendie des Bergeronnes a reçu une candidature au poste de pompier et a transmis sa recommandation au conseil pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter, tel que recommandé par le service incendie des Bergeronnes, la candidature de M. David Bégin au poste de pompier de la brigade des pompiers des Bergeronnes.

16-02-2061 Service incendie – modification de l'art 7 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre les municipalités de Sacré-Cœur, de Tadoussac et des Bergeronnes (réf. Annexe 1 du règlement 2007-0038)

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie désirent modifier l'art. 7 de l'entente afin de permettre à chacune des municipalités d'être couvert lors d'interventions hors de leurs limites municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE modifier l'art. 7 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie comme suit :

« ARTICLE 7 DEMANDE DE SECOURS

7.1.1 Chacune des municipalités s'engage à fournir les équipements ainsi que les effectifs de son service incendie pour répondre à toute demande d'assistance.

- i. Toute personne, dûment autorisée à cette fin par la loi ou par règlement de la municipalité qui l'a désignée, peut faire une demande de secours pour le combat incendie à une autre municipalité participante ou accepter une telle demande venant d'une autre municipalité participante.*
- ii. Chacune des municipalités s'engage à identifier son matériel servant à lutter contre l'incendie, selon le code de couleur suivant :*
 - Sacré-Cœur, vert*
 - Tadoussac, jaune*
 - Bergeronnes, rouge*
- iii. Une municipalité qui intervient en dehors de ses limites municipales autres que l'entente déjà en vigueur, peut faire une demande de couverture et d'assistance à une autre municipalité participante ou*

accepter une telle demande venant d'une autre municipalité participante.

La demande 7.1.1 iii doit être intégrée au schéma de couverture de risque avec la MRC. »

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux 2 autres municipalités parties à l'entente.

16-02-2062 Service incendie - appui à la municipalité de Tadoussac dans sa démarche auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord et au ministère de la Sécurité Publique de modifier le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie afin d'y ajouter le territoire de la municipalité de Baie-Ste-Catherine

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Tadoussac, de Sacré-Cœur et des Bergeronnes ont une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

CONSIDÉRANT QUE ces municipalités sont soumises aux exigences du schéma de couverture de risques de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a donné son aval à modifier l'article 7 de l'entente avec les municipalités de Tadoussac et de Sacré-Cœur, pour ajouter une clause afin d'autoriser l'intervention sur le territoire de Baie-Ste-Catherine, laquelle municipalité fait partie de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac et celle de Baie-Ste-Catherine ont déjà des ententes intermunicipales dans le but d'atteindre certains objectifs du schéma de couverture de risques de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, il est important de modifier le schéma de couverture de risques de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac, par sa résolution no. 2015-0415, a déposé une demande auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord ainsi qu'au Ministère de la Sécurité publique afin de modifier le schéma de couverture de risques pour y inclure les limites du territoire de la municipalité de Baie-Ste-Catherine;

CONSIDÉRANT QU'il est important que la municipalité des Bergeronnes appuie la municipalité de Tadoussac dans sa démarche pour la sécurité des citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes appuie la démarche de la municipalité de Tadoussac auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord ainsi qu'au Ministère de la Sécurité publique afin de modifier le schéma de couverture de risques pour y inclure les limites du territoire de la municipalité de Baie-Ste-Catherine,

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord ainsi qu'au Ministère de la Sécurité publique.

16-02-2063 Travaux d'isolation d'un mur intérieur de la salle de quilles – choix d'un entrepreneur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres public sur invitation pour les travaux d'isolation d'un mur intérieur de la salle de quilles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions dans les délais prescrits, soit :

Nom de l'entreprise	Taux horaire fixe / heure
Jean-Yves Morneau	66.69 \$
Construction SRV	65,00 \$

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt d'octroyer au plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée par Construction SRV est la plus basse soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE confier à l'entreprise Construction SRV, les travaux d'isolation d'un mur intérieur de la salle de quilles au taux horaire fixe de 65, \$/heure,

QUE le montant de la dépense soit pris à même le fonds du surplus accumulé.

16-02-2064 Appel d'offres public concernant le projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – formation du comité de sélection pour l'ouverture des soumissions pour le choix d'un entrepreneur général pour la construction du bâtiment

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la construction du bâtiment devant abriter le CPE ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire former un comité de sélection pour l'ouverture des soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS; la conseillère Manon Brassard s'abstenant de prendre part à la décision,

DE désigner les personnes suivantes sur le comité de sélection pour l'ouverture des soumissions pour le choix d'un entrepreneur général pour la construction du bâtiment devant abriter un CPE:

- M. Martin Gagné, conseiller municipal
- M. Guy Pageau, architecte sénior de la firme BGLA, mandaté par la municipalité pour l'assister dans le projet,

- Mme Lynda Tremblay, directrice générale de la municipalité
- M. Patrice Noël, employé municipal responsable des bâtiments
- Mme Lyson Gagnon, directrice du CPE la Giroflée et future locataire du bâtiment.

16-02-2065 Projet de mise à niveau des réseaux informatiques et de la téléphonie de la municipalité – acceptation de la proposition de VIP télécom pour le volet mise à niveau

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu de la part de l'entreprise VIP Télécom une proposition pour mettre à niveau des réseaux informatiques et de la téléphonie de la municipalité, laquelle proposition s'élève à 21 486, \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux, notamment, suite aux défaillances du système en place qui est désuet et a occasionné des arrêts de travail de longue durée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité confie le contrat à VIP télécom pour la mise à niveau des systèmes informatiques et de la téléphonie pour un montant de 21 486, \$, taxes en sus, dont le détail des travaux apparaissent au document reçu de l'entreprise le 11 janvier 2016 et classé aux archives de la municipalité,

QUE le montant de la dépense soit pris à même le budget prévu à cette fin.

16-02-2066 Achat de 2 bornes-fontaines – acceptation de la proposition de la ville de Québec

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'achat de 2 bornes-fontaines;

CONSIDÉRANT l'entente de parrainage et de partenariat existante entre la ville de Québec et la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, la ville de Québec dispose de bornes-fontaines en inventaire qu'elle peut offrir à la municipalité de les acheter à un coût préférentiel;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte la proposition de la ville de Québec pour l'achat de 2 bornes-fontaines au coût de 1 504, \$ chacune (taxes en sus).

16-02-2067 Projet de confection de panneaux d'interprétation en archéologie – présentation du projet à la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre de l'entente culturelle

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bergeronnes désire mettre en valeur son patrimoine historique et archéologique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a, sur son territoire, plus de 30 sites archéologiques;

CONSIDÉRANT QUE 3 de ces sites sont classés par le ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT QUE ces panneaux seront des outils de sensibilisation autant que de mise en valeur;

CONSIDÉRANT QUE ce projet peut être présenté la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre de sa politique culturelle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit participer financièrement pour 20 % du coût du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité présente un projet de confection de 2 panneaux d'interprétation en archéologie pour un montant de 5 500, \$ à la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre de sa politique culturelle,

QUE la municipalité s'engage à verser sa participation financière de 20%, soit un montant de 1 100, \$.

16-02-2068 Projet d'implantation d'une station-service aux Bergeronnes – avis aux promoteurs d'une date limite de réalisation des travaux pour l'obtention de la subvention municipale (réf. rés. 14-03-1584)

CONSIDÉRANT QU'en janvier 2014, des promoteurs ont transmis une demande de collaboration de la municipalité et d'aide financière dans leur intention de réaliser un projet d'implantation d'une station-service aux Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la municipalité a pris des engagements afin d'aider les promoteurs à réaliser le projet en référence à la résolution numéro 14-03-1584, soit;

« ...Verser une subvention de 15 000, \$ pour aider à l'implantation d'une station-service aux Bergeronnes;

Entreprendre des démarches auprès d'instances politiques afin d'obtenir de l'aide financière pour la construction du chemin d'accès comme stipulé dans la demande des promoteurs adressée à la municipalité;

QUE si la municipalité obtient l'aide financière demandée pour la construction du chemin d'accès à la station-service, la subvention municipale de 15 000, \$ n'est plus valable, mais la municipalité s'engage à entretenir le chemin d'accès à la station-service l'hiver... »

CONSIDÉRANT ces engagements et l'urgence de réaliser ce projet pour répondre aux besoins des citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité avise les promoteurs qu'ils ont jusqu'au 30 juin prochain pour réaliser leur projet d'implantation d'une station-service aux Bergeronnes, et que, passé ce délai, la municipalité abrogera la résolution numéro 14-03-1584.

Correspondance et informations :

- Évêché de Baie-Comeau – lettre d'invitation de l'Évêque à la célébration de la clôture de l'Année de la vie consacrée sur la Côte-Nord à Baie-Comeau le 3 février 2016 et rencontrer le représentant du pape François au Canada,

16-02-2069 Centre d'activités de la Haute-Côte – invitation au souper-bénéfice du 20 février 2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le maire et le conseiller Martin Bouchard soient désignés à titre de représentants municipal au souper-bénéfice du Centre d'activités de la Haute-Côte du 20 février 2016.

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

16-02-2070 Regroupement des Centres d'Action Bénévoles de la Côte-Nord – cotisation annuelle

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse un montant de la cotisation annuelle de 40, \$ au Regroupement des Centres d'Action Bénévoles de la Côte-Nord.

16-02-2071 CRCCCN – renouvellement d'adhésion

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité renouvelle l'adhésion annuelle au Centre régional de la culture et des communications de la Côte-Nord au montant de 50, \$.

16-02-2072 Centraide Haute-Côte-Nord – demande de contribution financière

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné

APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une contribution financière de 200, \$ à l'organisme Centraide pour 2016.

16-02-2073 Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire – renouvellement d'adhésion

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité renouvelle l'adhésion annuelle au comité ZIP pour un montant de 100, \$.

16-02-2074 Les Hivernades Haute-Côte-Nord – demande de partenariat pour l'événement 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une participation financière de 800, \$ pour la tenue de l'activité Les Hivernades qui aura lieu du 27 au 29 février 2016.

16-02-2075 Demande d'une citoyenne des Bergeronnes pour l'utilisation de la salle de conditionnement physique avec entraîneur à tarif spécial aux détenteurs de carte de l'Âge d'or ou à titre gratuit

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'une citoyenne pour l'utilisation de la salle de conditionnement physique avec entraîneur à tarif spécial aux détenteurs de carte de l'Âge d'or ou à titre gratuit;

CONSIDÉRANT QUE le partenariat existant entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la municipalité pour l'utilisation de la salle de conditionnement physique à la Polyvalente des Berges permet déjà aux citoyens de profiter de tarifs préférentiels;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande d'une citoyenne des Bergeronnes pour l'utilisation de la salle de conditionnement physique avec entraîneur à tarif spécial aux détenteurs de carte de l'Âge d'or ou à titre gratuit.

16-02-2076 Club Lions Escoumins-Bergeronnes – inscription au tournoi du 20 février 2016 à la salle de quilles des Bergeronnes

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard

APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse un montant de 125, \$ au Club Lions Escoumins-Bergeronnes pour l'inscription de 4 joueurs délégués pour représenter la municipalité lors du tournoi de quilles à la salle de quilles des Bergeronnes le 20 février 2016.

16-02-2077 Centre d'activité de la Haute-Côte – demande de gratuité de la salle de la Polyvalente des Berges et de la cafétéria pour un souper-bénéfice qui aura lieu le 20 février 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité acquiesce à la demande du Centre d'activités de la Haute-Côte pour l'utilisation gratuite de la grande salle de la Polyvalente des Berges et de la cafétéria pour la tenue du souper-bénéfice qui aura lieu le 20 février 2016 ainsi que le prêt des tables rondes.

16-02-2078 Les Bizounnes des Prairies – demande d'aide financière pour le 5 à 7 du 12 février 2016 qui aura lieu à la salle de quilles des Bergeronnes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité acquiesce à la demande des Bizounnes des Prairies d'accorder 50% des profits net du 5 à 7 du 12 février 2016 à la salle de quilles des Bergeronnes.

16-02-2079 Escale Tadoussac – demande de participation au Cruise Global 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité acquiesce à la demande de l'Escale Tadoussac Haute-Côte-Nord de verser une participation financière de 250, \$ pour sa participation au plus important salon de l'industrie des croisières le Seatrade Cruise Global 2016.

16-02-2080 Association Épilepsie Côte-Nord Inc. – proclamation officielle du mois de mars, le mois national de sensibilisation à l'épilepsie et demande d'aide financière

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes proclame le mois de Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie,

QUE la municipalité refuse d'acquiescer à la demande de participation financière de l'Association Épilepsie Côte-Nord Inc..

VARIA :

16-02-2081 **Projet CPE – présentation d'une demande d'aide financière à la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Fonds de développement des territoires**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité et le Centre de la Petite enfance La Giroflée ont signé une entente afin d'offrir des services de garde dans la municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille a déjà octroyé au CPE La Giroflée 21 places pour cette nouvelle installation;

CONSIDÉRANT QUE le CPE la Giroflée assurera la gestion dudit CPE;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes, par règlement d'emprunt (REG 2015-098), a autorisé la dépense maximale de 582 541,59 \$ pour la construction de la bâtisse devant abriter le CPE;

CONSIDÉRANT QU'une entente de gestion a été présentée au ministère de la Famille et que le CPE La Giroflée s'engage à louer la bâtisse pour une période de 10 (dix) ans;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille a octroyé une aide de 93 710, \$ pour la construction dudit bâtiment, laquelle aide sera reversée à la Municipalité par le CPE La Giroflée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité espère que ces places en garderie lui permettront de garder ses jeunes familles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE ces places seront un soutien essentiel à la survie de l'école primaire dans le milieu;

CONSIDÉRANT QUE ces places en garderie seront un incitatif important pour attirer de nouvelles familles;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles places en garderie permettront la création de plusieurs emplois dans le secteur des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS; la conseillère Manon Brassard s'abstenant de prendre part à la décision,

QUE la municipalité des Bergeronnes présente une demande d'aide financière à la MRC de la Haute-Côte-Nord pour un montant de 50 000, \$ dans le cadre du Fonds de développement des territoires pour un projet total de 582 541,59 \$ afin de permettre l'implantation d'un CPE sur son territoire.

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-02-2082 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h10.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.